



Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Vendredi 07 Octobre 2022– 20h10

Maison AST place du calvaire 28170 CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS

Le comité départemental de Tir d'Eure-et-Loir, nommé CDTEL, association loi 1901 dont les coordonnées sont les suivantes :

Référence de l'association : W281001848.

Déclaration en Préfecture de Chartres le 26 décembre 1979 récépissé 6109.

Siège social : CDTEL, chez Monsieur Guy GUILLON,

12 rue la Maladrerie 28140 Orgères-en-Beauce.

Affiliation à la Fédération Française de Tir sous le numéro 8623.

N° SIRET : 447 591 827 00012.

Code APE : 926-C.

Référence bancaire : BPFV Châteaudun FR76-1870-7000-0500-1192-1098-732.

Le comité a tenu son Assemblée Générale ordinaire.

Neuf sociétés sont représentées.

SOCIETES REPRESENTEES	REPRESENTANTS	VOIX DE L'ASSOCIATION	
Amicale de Lucé tir	M Beauvais Éric	Repr.Marin Patrice	5 voix
Avenir Sportif du Thymerais	Mme Juillet-Dordet Marie Christi.	Présidente	3 voix
Amicale de Chuisnes	M Deschamps Jean-Pierre	Repr.Guillon Guy	1 voix
Bonneval Tir	M Boutroue Emmanuel	Président	5 voix
La Fraternelle de Boutigny	M Pingaux Raphaël	Président	2 voix
Société de Tir de Dreux	M Budelli Adrien	Président	12 voix
Tir Dunois Châteaudun	M Gauchard Jean Michel	Président	5 voix
AATS	M Borghi Bruno	Président	7 voix
ASTL Magnum 28	M Daulne Laurent	Président	3 voix

SOCIETES ABSENTES	REPRESENTANTS	VOIX DE L'ASSOCIATION	
La Cible Luraysienne	M Callot Guy	Président	3 voix
		Total	46 voix

Tous les membres du Comité directeurs sont présents ou représentés.

Le quorum étant atteint, l'assemblée Générale peut commencer.

Rapport d'activité du Président

Je remercie l'AST de Châteauneuf en Thymerais qui nous permet d'être ici ce soir.

Je remercie tous les participants ici présents, Madame la Présidente, Messieurs les Présidents.

Madame et Messieurs les membres du conseil d'administration, Mesdames et Messieurs les tireurs et Mesdames et Messieurs.

Cette année, 2 clubs ont reçu 1000 € afin de les aider à la réalisation de divers travaux :

La fraternelle aide à l'achat de cibles électroniques.

Magnum 28 aide à l'achat de matériel informatique.

L'année prochaine, si nos finances nous le permettent nous aiderons d'autres clubs suivant leurs besoins.

Il faut être prudent car, nous ne savons pas l'évolution des licences ainsi que le montant des subventions.

- Finances :

La situation financière est bonne, notre trésorier Michel François vous en dira plus lors de la présentation des comptes

- GS

Patrice vous présentera les dates des différents championnats d'hivers ainsi que les graphiques des différentes participations aux championnats.

- Arbitrage

Jean François vous fera le bilan des arbitres du département.

- Point licences :

Nous avons 1591 licenciés en fin de saison 2021/2022

Continuons à diffuser nos informations et nos recrutements afin de montrer qu'il est possible, malgré les contraintes de toutes sortes de pratiquer notre sport.

-Site du comité et page Facebook

Stéphane reprenant la main sur le site, il vous présentera les nouveautés.

- Bénévolat : les bénévoles sont le moteur des clubs, sans eux il n'y aurait pas de bon fonctionnement et d'ouvertures de permanences !
Il est dommage que dans nos clubs, il y ait de plus en plus de licenciés consommateurs.
N'oublions pas que du jour au lendemain s'il n'y a plus de bénévoles, nous devons faire appel à des professionnels et combien d'adhérents seront prêts à accepter une augmentation du prix de la licence incluant les charges de salaires.

Il est indispensable que plus de tireurs participent aux championnats départementaux et aux échelons supérieurs de la compétition si nous voulons rester crédibles vis-à-vis des instances officielles. C'est le sens de toute notre action. C'est aussi la justification de la détention des armes classées. J'encourage tous nos adhérents, que ce soit des tireurs de loisir ou tireurs de compétitions à faire vivre notre sport.

Je vous invite à la fin de cette assemblée à un pot de l'amitié (les petits fours sont préparés par Martine, Christèle et Marie Christine) Merci à elles.

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite une bonne Assemblée Générale ainsi qu'une bonne année sportive.

Guy Guillon

Président du CDTEL

Point financier :

- Le rapport du contrôleur aux comptes, Monsieur Riedin, confirme l'exactitude des chiffres présentés. Monsieur François Michel nous fait part du rapport financier de la saison 2020/2021.
- Le bilan est positif de **311,60 €**, avec une situation nette de **13320,60 €**. Par rapport au budget prévisionnel, on peut faire les remarques suivantes :

Recettes

- En recette les encaissements de cotisation 5916 €, engagements championnats **2544 €**, subvention conseil départemental **2000 €** et les intérêts du livret **62,60 €**,

Soit **10522,60 €**

Dépenses

- Les frais généraux 4764,13 € fonctionnement de **4231,93€** et investissements achats de matériels et logiciels informatiques de **1214,94 €** pour un total de **10211 €**

Après concertation du comité, il a été décidé de remplacer du matériel informatique obsolète afin de ne pas laisser un solde de bilan trop élevé pour appuyer la demande de subvention annuel auprès du conseil départemental.

Budget prévisionnel 2021/2022

- Nous avons établi un budget prudent, basé sur celui passé, avec un total de recettes de **10710 €**, le Conseil Départemental devrait maintenir son soutien.
- Notre capacité d'investissement augmente légèrement **1 810 €**.
- L'assemblée renouvelle la nomination de M. Riedin Guillaume comme vérificateur aux comptes.
- Le président fait un appel à candidature pour le poste du 2^{ème} vérificateur au compte. M Daulne Laurent est élu par l'assemblée.
- Le quitus au trésorier est voté à l'unanimité.

Bilan arbitrage par Jean François Viandier :

- Jean François nous informe que la ligue compte 158 arbitres et seulement 50 ont la possibilité d'arbitrer aux championnats régionaux. Il nous rappelle que notre département est toujours en manque d'arbitres.
- Il nous informe de la titularisation d'arbitre départemental de Stéphane Bretault. Et de deux nouveaux arbitres stagiaires : Andrieux François et de Riedin Guillaume.
- Le département dispose également de trois nouveaux arbitres au niveau régional en RIM FIRE BEACH REST : Mme Pouillier Christelle et M. Guillon Guy et Bretault Stéphane.
- Jean François nous rappelle que l'arbitre de club correspond au premier niveau de l'arbitrage d'où l'importance de le mettre en avant au niveau des clubs.
- Une école d'arbitres régionaux va être mise en place.
- Le contrôle des armes est de nouveau effectif pour le championnat départemental.
- Une session d'arbitre TAR aura lieu le 14 janvier 2023 à La Chapelle ST Mesmin.
- Jean François remercie tous les bénévoles et arbitres qui ont œuvré au sein des championnats et qui ont contribué à leur réussite.
- Le président souligne **être arbitre c'est bien mais arbitrer c'est mieux !**

Bilan sportif :

- Patrice Marin nous présente des tableaux sous forme de camembert la participation des clubs aux différents championnats départementaux et régionaux.
- Nouvelle date effective à rajouter à votre calendrier RIME FIRE LES 13/14 mai à Bonneval.
- Patrice nous informe que les points de qualifications vont augmenter.
Copier ce lien pour avoir les détails
https://www.fftir-centre.fr/images/2022-2023/Docs/Informations_GS/Points_dacc%C3%A8s_Ligue_CVDL_hiver_2022-2023_v0.pdf

Challenge Claude Lachaud :

- Raphaël Pingaux nous présente en détail la nouvelle formule du challenge Claude Lachaud qui devrait développer chez nos jeunes tireurs, le goût de la

compétition sous une forme ludique et nous donner une visibilité des progrès réalisés par nos jeunes sportifs. Voir EN ANNEXE document complet.

Challenge AK :

- Il sera opérationnel pour cette saison, il a été testé par le club de Lucé.
- Le règlement vous sera communiqué ultérieurement.

Site et page Facebook du comité : par Stéphane Bretault

- Le site est opérationnel, Stéphane nous demande de diffuser l'information auprès de nos adhérents.
- 163 visites ont été regardées pour les différents challenges inter club.
- 617 pages ont été ouvertes sur l'ensemble des compétitions.
- Il nous rappelle qu'un onglet « petites annonces » est disponible pour tous les clubs. N'hésitez pas à lui transmettre vos demandes. Lui signaler les ventes. (suppression de l'annonce)
- Pour toute affiche à communiquer lui transmettre par PDF.

Assemblée générale de ligue 2023 :

- L'AG aura lieu le 22 octobre de Mignières. Réservation du site comprenant salle, amphithéâtre et cuisine.
- Mmes Juillet et Thomassaint sont en recherche d'un traiteur. Les propositions seront présentées au comité.

Questions diverses :

- Monsieur Gauchard nous informe de son projet d'agrandissement de stand pour la pratique d'une nouvelle discipline : arbalète, construction de 3 postes à 18 m. Il demande au comité de bien vouloir le soutenir dans ce projet.
- Le Président nous informe avoir été contacté sur le devenir du plomb au sein de notre sport !

Récompenses :

- Martine informe l'assemblée qu'il devient difficile de choisir des récompenses, le choix est limité et qu'il n'y a pas beaucoup de renouvellement dans les articles présentés.
- 75 tireurs ont reçu une récompense.
- Le président a remis à Mmes JUILLET et THOMASSAINT une plaquette d'honneur pour leur engagement au sein de leur club et du comité.

Le président clôture l'assemblée générale à 21 h 35 et invite les participants à prendre le verre de l'amitié.

Le Président Guy Guillon



La Secrétaire Martine Thomassaint



